



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-031
BUDGET PRIMITIF 2016
BUDGET ANNEXE EAU

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 mars 2016 et affichée le 25 mars 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 22 AVR 2016

LE MAIRE



Pour le Maire
l'Adjointe déléguée

Paulette LACPATIA

SÉANCE DU MARDI 5 AVRIL 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq avril, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint (par M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint (Mme Danila Bègue), M. Jean-Paul Babef (Mme Bibi Fatima Anli), M. Ludovic Latra (M. Brandon Incana), M. Jean-Hubert M'Simbona (Mme Brigitte Laurestant), Mme Dorisca Tiburce (par M. Alain Iafar) Mme Mikaëla Latra (Mme Catherine Gossard), Mme Sabine Le Toullec (Mme Mémouna Patel), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Karine Mounien à 17h09, M. Daniel Vassinot à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

.....
.....

BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE EAU

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » et « aménagement-Travaux –Environnement » du 22 mars 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 5 avril 2016 relatif au Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Eau,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DECIDE

Article 1 : d'approuver le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Eau, dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



[Signature]
Pour le Maire
l'Adjointe déléguée

Paulette LACPATIA

BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE EAU

Le Budget Primitif du budget annexe de l'Eau s'équilibre à hauteur de 1 600 000,00 € en section de Fonctionnement et de 1 549 000,00 € en section d'Investissement.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT, les dépenses et les recettes sont présentées ci-après par chapitre :

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES
	<i>Opérations réelles</i>	
261 000,00	011 – Charges à caractère général	
150 000,00	67 – Charges exceptionnelles	
	70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 400 000,00
411 000,00	Total Opérations réelles	1 400 000,00
	<i>Opérations d'ordre</i>	
831 400,00	023 – Virement à la section d'investissement	
357 600,00	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000,00
1 189 000,00	Total Opérations d'ordre	200 000,00
1 600 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 600 000,00

La principale recette de fonctionnement est le produit de la surtaxe à reverser par le délégataire (chapitre 70). Il est estimé à 1 400 000,00 € et sert principalement à financer :

- le virement à la section d'investissement (chapitre 023 – 831 400,00 €) qui représente l'autofinancement ;
- l'amortissement des biens (chapitre 042 – 357 600,00 €) ;
- les prestations d'hydrogéologues, les redevances de prélèvement et les frais de gestion du service (chapitre 011 – 261 000,00 €).

EN SECTION D'INVESTISSEMENT, les dépenses et les recettes sont présentées ci-après par chapitre :

DEPENSES	INVESTISSEMENT	RECETTES
	<i>Opérations réelles</i>	
200 000,00	20 – Immobilisations incorporelles	
150 000,00	21 – Immobilisations corporelles	
819 000,00	23 – Immobilisations en cours	
	27 – Autres immobilisations financières	180 000,00
1 169 000,00	Total Opérations réelles	180 000,00
	<i>Opérations d'ordre</i>	
200 000,00	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 600,00
180 000,00	041 – Opérations patrimoniales	180 000,00
	021 – Virement de la section de fonctionnement	831 400,00
380 000,00	Total Opérations d'ordre	1 369 000,00
1 549 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT	1 549 000,00

Les recettes sont constituées :

- du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021 – 831 400,00 €) ;
- des recettes d'ordre (537 600,00 €) à savoir l'amortissement des biens (chapitre 040 – 357 600,00 €) et les écritures liées au traitement de la TVA récupérable (chapitre 041 – 180 000,00 €) ;
- de la TVA récupéré (chapitre 27 – 180 000,00 €).

Ces recettes servent à financer les dépenses d'équipement (chapitres 20 – 21 et 23 – 1 169 000,00 €), à savoir notamment les dépenses liées à l'équipement et au raccordement du forage FRG1, les travaux de réhabilitation et de renforcement du réseau d'eau potable, la réhabilitation des clôtures des forages et des réservoirs, les études de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation des captages Blanche et Denise et le diagnostic de l'usine de Pichette.

En investissement comme en fonctionnement, les prévisions sont votées au niveau du chapitre.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif 2016 du budget annexe de l'Eau.

Affaire suivie par la Direction des Finances